



Union Parlementaire Africaine

**COMMUNIQUE
sur la libération de Soumaïla Cissé**

L'Union Parlementaire Africaine (UPA) se réjouit de la libération de Soumaïla Cissé intervenue le 8 octobre 2020, après avoir été retenu pendant plus de six mois en otage dans le nord du Mali.

Au cours des derniers mois, l'Union Parlementaire Africaine n'a pas manqué, conjointement avec l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie et le Parlement Panafricain, de lancer des appels aux bonnes volontés pour la libération immédiate de Soumaïla Cissé.

Cette libération est assurément le résultat de la conjugaison de tous les efforts déployés sur le continent et dans le monde et constitue une victoire dans la lutte incessante des peuples africains pour le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales en Afrique.

L'Union Parlementaire Africaine saisit cette heureuse occasion pour adresser ses chaleureux remerciements et sa profonde gratitude à tous les acteurs qui se sont impliqués pour que Soumaïla Cissé retrouve aujourd'hui la liberté et soit enfin auprès de sa famille.

Elle adresse à Soumaïla Cissé ses félicitations pour sa résilience face aux souffrances qu'il a endurées durant sa captivité et forme l'espoir que cette libération puisse contribuer à l'apaisement de la situation politique au Mali et au retour de la vie démocratique dans ce pays africain.

Fait à Abidjan, le 11 Octobre 2020

**Pour l'Union Parlementaire Africaine
Mohamed Ali HOUMED
Président du Comité Exécutif de l'UPA
Président de l'Assemblée Nationale de Djibouti**

